SNPF
Syndicat National des Pédiatres Français

Siège social :

Dr Eric SELLAM, Président

Consultation de pédiatrie - Maternité
Clinique des Emailleurs - 1, rue Victor Schœlcher
87000 LIMOGES

Courriel : ersellam@orange.fr

Secrétariat administratif

1, place Barberousse - 67500 HAGUENAU
Courriel : snpf-secretariat@orange.fr

SNPF Flash info

Bulletin d'information des pédiatres du jeudi 22 octobre 2026

Motion du Syndicat National des Pédiatres Français

Le Syndicat National des Pédiatres Français, réuni en Conseil d'Administration les 19 et 20 septembre 2026 :

- Déplore l'invisibilisation de la pédiatrie ambulatoire dans les différentes publications officielles relatives à la santé de l'enfant[1,2] . L'expertise du pédiatre ambulatoire dans le parcours de soins du nouveau-né à l'adolescent, sain et/ou vulnérable, n'est pas reconnue.

- Prend acte de l'augmentation du nombre de postes d'interne en pédiatrie. Cependant, au vu de la démographie actuelle des pédiatres, elle demeure très insuffisante.

- Rappelle que les pédiatres ambulatoires maîtres de stage restent mobilisés pour accueillir ces internes. Le stage ambulatoire doit devenir obligatoire dans la formation initiale des pédiatres.

- Prend en compte le besoin d'optimiser l'organisation de l'exercice libéral. Il soutient les délégations de tâches dans le cadre d'un travail coordonné, mais s'oppose au transfert de compétences. Ainsi, il encourage le recours aux assistants médicaux et le développement des Equipes de Soins Spécialisées et des Pôles Pédiatriques dans tous les territoires.

Les pédiatres continuent de s'adapter aux nouveaux enjeux de la santé physique et psychique de l'enfant comme de l'adolescent, leur environnement devenant de plus en plus hostile.

Les échéances électorales à venir doivent donner lieu à une prise de conscience de la nécessité de conduire une politique ambitieuse à long terme de la santé de l'Enfant, citoyen en devenir.

1. https://igas.gouv.fr/organisation-de-la-perinatalite-dans-les-territoires-affirmer-une-logique-de-sante-publique-0
2. https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent_no2026-01_cat_retrait-rappel_laits_infantiles.pdf

Contact presse : Dr Eric SELLAM, Président du SNPF, 07 85 49 88 68,
Dr Brigitte VIREY, Présidente honoraire, 06 09 66 53 59

Si vous ne souhaitez pas recevoir les lettres d'information de la part du SNPF, merci de nous le faire savoir.